



Fiche formation

De l'éthique à la pratique professionnelle du MJPM



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou **INTER REGION** : sur demande

Dates : 5 et 6 octobre 2026

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Toute catégorie
professionnelle confondue
Particulièrement les MJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. Fondements de l'éthique et du droit /référentiel éthique de la FNAT

- Définitions des concepts
- Le référentiel éthique de la FNAT

Module 2. Sélection et formalisation des cas emblématiques

- Qu'est-ce qu'une « situation éthique » ? les critères d'une situation éthique emblématique.
- Sélection des situations emblématiques.
- Formalisation des situations sélectionnées.

Module 3. Analyse des cas et identification des bonnes pratiques

- Le processus de décision éthique
- Étude de cas en groupe
- L'analyse des cas

Module 4. Les pratiques au sein de la profession et les axes de progrès

- L'enquête Eval'éthique FNAT 2015 : présentation de l'enquête et des principaux résultats
- Un système de management de l'éthique : Kit méthodologique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Promouvoir une démarche éthique ; s'en approprier les concepts ; harmoniser les pratiques.
- Connaître la démarche éthique FNAT et s'approprier son référentiel éthique.
- Faire le lien entre le référentiel et les situations vécues.
- S'exercer à une méthode de réflexion éthique en situation.
- Favoriser l'approche collective.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques concrets et pragmatiques : exposés théoriques courts
- Etudes de cas
- Analyse de pratiques
- Ateliers interactifs

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.